

AR Prefecture

047-214701955-20241210-DEL1502024-DE
Reçu le 10/12/2024



VILLE DE NERAC
47600 NERAC

A TOUL, le 19 septembre 2024

Objet : Offre de reprise

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons la reprise du matériel suivant :

Nom de la machine : RAVO CR540 XL

Année : 2022

Nombre d'heures de balayage : 4 ans – 5 400 H

Montant de la reprise : 80 000 € TTC (quatre-vingt mille euros)

Fera l'objet d'un titre de recèle

Le montant de notre offre est valable dans la mesure où l'état de la machine le jour effectif de la reprise est conforme à celui constaté le jour de l'expertise. Toutes usures, détériorations ou dégâts supplémentaires occasionnés feront l'objet d'une déduction du montant de notre offre. Pour les matériels sur châssis poids-lourds, fournir le certificat des mines en cours de validité et les documents d'immatriculation et certificats de carrossage originaux.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

VENDEUR :

« Bon pour Accord »

ACHETEUR :

Philippe BOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe BOIS', written over the printed name.

MATHIEU

FAYAT GROUP

Offre

Client

Page 1 / 3

N° document / Date	20231715/10.10.2024
Demande client / Date	
Numéro client	10030242
Id TVA	FR75214701955
Période de validité	DU 14.10.2024
Devise	EUR

MAIRIE DE NERAC
PLACE DU GENERAL DE GAULLE
F--47600 NERAC

Emetteur : Steeven PASCUITO
LOGISTICIEN
SAV.TOUL@MATHIEU.FAYAT.COM

Nous livrons selon les conditions suivantes :
Conditions de paiement: 30 jours date de facture
Conditions de livraison: DAP NERAC

- Proposition d'extension de garantie pour balayeuse RAVO R5
- Dans la limite de 1350h d'utilisation par an

Pos.	Article	Désignation	Quantité	Prix unit. HT	Montant HT
10	Z-PREST	EXTENSION DE GARANTIE 4 EME ANNEE	1 PC	3,800.00 EUR	3,800.00
Total postes					3,800.00
TVA Collectée sur débit FR 20%					760.00
Total					4,560.00

Steeven PASCUITO
LOGISTICIEN
SAV.TOUL@MATHIEU.FAYAT.COM

MATHIEU S.A.S - 85, rue Sébastien Choulette - B.P. 32 - 54202 Toul Cedex - France
T : +33 (0)3 83 65 22 22 - F : +33 (0)3 83 63 19 82 - info@mathieu.fayat.com - www.mathieu.fayat.com
S.A.S au capital de 5 000 000 euros - RCS NANCY 332 185 818 - Code NAF 2910 Z - N° de SIRET 332 185 818 00017 - N° TVA CEE FR 30 332 185 818 # N° EORI FR332 185 818 00017

BPALC : IBAN FR 76 1470 7000 2000 4219 1655 232 # BICCCBPPRPPMTZ / CIC HELDER GCE EST : IBAN FR76 3006 6109 6200 0200 2370 177- BIC CMCIERPP /
CIC EST : IBAN FR76 3008 7334 4000 0129 6150 304 # BIC CMCIERPP / SG : IBAN FR76 3000 3001 5000 0200 2705 289 # BIC SOGEFRPP /
LCL : IBAN FR76 3000 2018 2700 0023 1245 C68 # BIC CRLYFRPP

**MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
MODIFICATION EN COURS D'EXE1 + UN AN**

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation

Acquisition d'une BALAYEUSE aspiratrice de 4 à 5m3 au GNR avec reprise

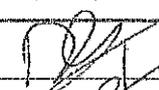
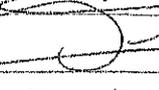
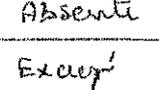
M.A.P.A. N° 2021/8411Z/BALAYEUSE/09 PROLONGATION D'UN AN**C - Déroulement de la consultation**

- Publicité : A.A.P.C. publié le 15 décembre 2021 dans La Vie Economique du Sud-Ouest
Affichage Mairie le 15/12/2021
- Profil acheteur de la Commune : *demat-ampa.fr*, mise en ligne le 16/12/ 2021
- Date et heure limites de réception des candidatures : 17 janvier 2022 à 14h 00
- Date et heure de l'ouverture des offres : 17 janvier 2022 à partir de 14h30
- Nombre de candidatures admises : toutes

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Lors de sa réunion en date du 27 novembre 2024, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée le 20/11/2024 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire Suppléant (S)
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	
M. Thierry BOZZELLI	Conseiller municipal délégué	
Madame Edith BUSQUET	Conseillère municipale	
M. Hugues DAVID	Conseiller municipal délégué	
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseillère municipale	Absente
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	Excusé
M. Daniel ESSERTEL	Conseiller municipal	

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
Sébastien CARION	 Service CADRE DE VIE

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPALe quorum est atteint : ~~NON~~ **OUI**

La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA peut / ne peut pas / valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :

Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F - Objet de la séance de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Le très bon état du matériel a permis de repenser la stratégie d'amortissement initiale du marché de fournitures arrivant à expiration au cours de l'année 2025.

Un devis a été sollicité en vue de prolonger le contrat actuel pendant un an, en négociant une reprise, une extension de garantie à 4 ans, et un contrat d'entretien.

G - Réponse de la société MATHIEU GROUPE FAYAT

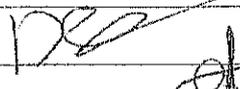
Prolongation d'1 an et 5400 heures + extension de garanties à 4 ans. Contrat entretien + Reprise en 226 = 80 000 TTC

H - Décision d'attribution.

Au vu de la réponse apportée par la société attributaire, la commission donne un avis favorable à la demande de prolongation d'une durée d'un an au marché en cours. Elle prend acte que la valeur de reprise du matériel dont la durée d'utilisation court dorénavant jusqu'au 31 juillet 2026, sans pouvoir dépasser 5.400 heures, sera de 80.000 € T.T.C. quel que soit la marque du matériel qui le remplacera, y compris en cas de non remplacement.

Resultat des votes : Pour : **5** Contre : **0** Abstentions : **0**

G - Signature des membres de la commission spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excusé
Patrice DUFAU	
T. BOZZELLI	
E. BUSQUET	
H. DAVID	
N. GREGOIRE	Absente
P. GOUJON	Excusé
D. ESSERTEL	